

LE CONSEIL MUNICIPAL*Répartition des sièges*LISTE
« Du Cœur et de l'action
pour Les Herbiers »LISTE
« Les Herbiers, pour une
alternative écologique et
sociale »

« UN PLAN D'URBANISME PAS À LA HAUTEUR DE L'URGENCE ÉCOLOGIQUE »

Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »

Notre PLUiH doit respecter, bien sûr, les engagements pris par la France lors des conférences des Nations Unies sur le climat. Notamment la réduction de 50 % de la consommation de terres agricoles et d'espaces naturels. Le Pays des Herbiers doit donc prendre part à l'effort collectif en contrôlant mieux son urbanisation.

Nous ne répondons pas à ce défi

Parmi les avis des instances publiques sur notre PLUiH, on relève les avis défavorables du Préfet de la Vendée et de plusieurs services de l'État. <https://www.paysdesherbiers.fr/elaboration-des-plui/>. La Direction départementale des territoires et de la mer s'inquiète de notre capacité à réduire de 50 % sur 10 ans la consommation d'espaces naturels. En effet, malgré des retraits d'aménagements, les efforts sont insuffisants eu égard aux attentes de la loi Climat et résilience. Nous ne pourrions pas tenir la trajectoire des 50 % de réduction.

Le Puy du Fou doit participer à cet effort

La MRAe des Pays de la Loire recommande, entre autres, «de renforcer les dispositions du PLUiH afin de garantir la maîtrise et la compensation de l'artificialisation induite par le développement du Puy-du-Fou». Or nous avons souligné l'absence d'objectifs chiffrés de réduction de consommation d'espace propres au parc du Puy du Fou. Les communes de notre territoire, notamment celle des Epesses, doivent se plier à la loi. Pourquoi le Puy-du-Fou n'est-il pas soumis aux mêmes obligations légales ? Aucun texte ne vient l'autoriser.

Une consommation excessive de terres agricoles

La Chambre d'agriculture de la Vendée s'inquiète de notre consommation excessive de terres agricoles et souligne la part importante prise par les Zones d'activités économiques. Lors des dix dernières années, celles-ci représentaient la moitié de la surface aménagée (182 ha sur 376). Nous avons demandé de prendre des mesures afin de les densifier. Nous n'avons pas été entendus.

Il faut aussi mentionner les avis défavorables du Centre national de la propriété forestière, et de la Commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. La CDPENAF nous suggère de mettre en œuvre «des densités significativement plus élevées [...] qui faciliteraient la mixité sociale». Nous voulons aussi pointer l'absence de politique volontariste en matière de transport, de logement, de qualité de l'eau, d'énergie...

Site de Météo France Climadiag

<https://climadiag-commune.meteofrance.com/entity/85109>. Le diagnostic complet de notre territoire indique que nous aurons, aux Herbiers, une augmentation continue des canicules et des phénomènes d'îlot de chaleur urbain. Ces données confirment la nécessité de réduire au plus vite notre artificialisation des sols.

Ce PLUiH n'est pas cohérent avec les engagements pris dans le Projet d'aménagement et de développement durable. Et nous ne sommes pas à la hauteur des engagements pris par la France lors des Accords de Paris.

Etienne Blanchard, Patricia Cravic, Joseph Liard, Julie Mariel-Godard et Aurélie Paquereau,

www.alternative-ecologique-sociale.fr

Pour nous contacter : julie.mariel-godard@alternative-ecologique-sociale.fr
ou info@forum-citoyen.fr

« LES APÉROS DU MAIRE POUR VOUS RENCONTRER ! »

Majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »

Force est de constater que le mois de juin 2023 a été particulièrement chargé, mais a été surtout l'occasion de belles rencontres et de beaux échanges. Ainsi, depuis la mi-juin, notre équipe municipale est venue à votre rencontre, à travers les « apéros du maire », des réunions publiques en plein air – du moins quand le beau temps l'a permis – qui se terminent autour du verre de l'amitié. Au total, cinq réunions ont été programmées et chaque Herbretais a reçu dans sa boîte aux lettres, une invitation.

A chaque fois, vous avez été nombreux à venir nous rencontrer, à découvrir ou redécouvrir nos projets, à nous interroger, à nous faire part de vos inquiétudes, de vos souhaits, de vos attentes.

Ces « apéros du maire » sont pour nous des moments privilégiés. Privilégiés, puisque cela nous a permis de vous présenter notre action municipale à mi-mandat ; privilégiés, parce que cela nous a permis aussi de vous rappeler nos priorités pour les trois années à venir. Des priorités, qui, d'ailleurs, n'ont pas changées : la santé, le centre-ville et le logement !

Nos priorités : santé, centre-ville, logement

Et en trois ans, nous n'avons pas à rougir de ce que nous avons fait. Evidemment, le chemin est encore long, le travail ne manque pas, mais dans chacun de ces trois domaines, notre action porte ses fruits. Quelques exemples : l'ouverture de la venelle de la Cour de la Mission, pour rejoindre la place des droits de l'homme à pieds et en toute sécurité ; la poursuite de notre long travail en faveur de la construction de logements en centre-ville, un travail reconnu et salué récemment par la Chambre régionale des comptes ou, enfin, l'arrivée d'un nouveau médecin au Pôle santé Avicenne, racheté par la Ville il y a quelques années, justement pour accueillir de nouveaux professionnels de santé.

Côté santé, justement, afin d'avoir une nouvelle corde à notre arc, nous venons de lancer un programme en faveur du sport-santé. Il s'agit de permettre au plus grand nombre de se remettre au sport... pour des raisons de santé. Plusieurs matinées de découverte sont ainsi organisées tout l'été et, dès la rentrée, un programme plus précis sera proposé.

Bon été aux Herbiers

Mais, l'heure est désormais à l'été. Et parce que nous savons bien que les Herbretais sont nombreux à rester aux Herbiers en juillet et en août, nous avons prévu un programme d'animations particulièrement riche et surtout ouvert à tous : balades en pleine nature, découverte du patrimoine, marchés d'été et bien évidemment spectacles, avec notamment les concerts des palpitantes. Rendez-vous aussi, le 14 juillet, pour une après-midi d'animations et un feu d'artifice autour du rugby.

Mais rassurez-vous, pour notre équipe municipale, l'été n'empêche pas de poursuivre notre travail. Plusieurs chantiers sont en cours – nous pensons notamment aux travaux de l'avenue Clemenceau – d'autres sont sur le point de sortir des cartons et des études. Nous reviendrons vers vous à ce sujet très prochainement.

Vous pouvez compter sur nous.

Bel été à tous.

La majorité municipale avec Christophe Hogard